

Fiche n° 6

Attractivité des métiers informatiques de la DGFIP – Actions de communication externe

Dans le cadre d'une démarche visant à renforcer l'attractivité des métiers informatiques de la DGFIP, plusieurs séries de mesures ont été mises en place ces dernières années à l'initiative du DGS : inscription dans la feuille de route des DiSI d'actions de communications auprès des établissements scolaires et universitaires informatiques de leur ressort, création d'un kit de communication (dépliants, affiches, brochures), refonte des épreuves et des programmes et modification du calendrier des concours informatiques, etc.

Afin de prolonger et de renforcer cette démarche, une équipe composée de deux agents a été créée au 1^{er} septembre 2019, au sein de la division RH du DGS.

Cette fiche a pour objet de présenter les actions conduites par cette équipe ces derniers mois ou encore en cours, l'ensemble de ces travaux étant partagés et menés de manière coordonnée avec les bureaux du SRH et l'ENFiP, qui portent la problématique d'attractivité de la DGFIP dans son ensemble.

I – Définir une « Marque employeur du SI »

La « Marque employeur du SI » a pour objectif d'identifier les messages valorisant les missions et l'organisation de l'informatique de la DGFIP, susceptibles d'être mis en avant auprès des différents publics visés par des recrutements : informaticiens juniors en sortie d'école, informaticiens confirmés de la fonction publique, contractuels, apprentis...

Un groupe de travail interne au SI a été constitué et ses propositions ont fait l'objet d'échanges avec le cabinet communication DGFIP et le secrétariat général. Elles s'inscrivent dans le cadre plus général des marques employeurs du ministère et de la DGFIP.

Ces messages ont vocation à être déclinés dans les différents supports de communication.

II – Adapter les supports de communication

Les travaux ont été les suivants :

- les supports de communication (affiches, brochures, dépliants) ont été mis à jour ;
- un nouveau modèle de fiche de poste a été conçu au printemps 2021, accompagné d'une aide à la rédaction des offres d'emplois. Ces supports ont été utilisés notamment lors de la dernière campagne de recrutement des contractuels ;
- des affiches, s'inscrivant dans une campagne de communication baptisée « Casser les codes », ont été créées en vue de promouvoir les métiers du SI. Une mise en ligne est prochainement prévue sur LinkedIn.

III – Renforcer la présence du SI

Le SI est désormais davantage présent sur les réseaux sociaux :

- sur LinkedIn, grâce à l'acquisition de plusieurs licences lui permettant de publier des fiches de postes, de faire du « sourcing » pour des profils techniques et de publier des articles mettant en avant son activité, les projets réalisés ou les technologies utilisées¹ ;

¹ Ces articles sont examinés et validés dans le cadre d'un comité éditorial présidé par le chef de service

- sur le site « Welcome To The Jungle » (licence partagée avec le secrétariat général).

Compte tenu de ces premières expériences, le DGS a récemment été sollicité par le secrétariat général et la DINUM pour créer des rubriques « DGFIP », d'une part sur le site du MEFR dans la page dédiée au recrutement numérique, et d'autre part sur celui de la DINUM dans un espace consacré aux métiers numériques.

En outre, le SI participe à de nombreuses manifestations dédiées à la promotion des métiers informatiques et numériques, par exemple :

- le salon « Paris Pour l'Emploi », qui a été organisé les 7 et 8 octobre 2021² (et en format virtuel durant tout le mois) : présentation des 20 fiches de postes les plus attractives du moment ;
- des salons en province à l'initiative des DiSI ;
- le dispositif « #VisMonJob », programmé pour le 17 novembre 2021 : un étudiant informatique est accueilli au sein du SI, par un « collaborateur ambassadeur » et le suit dans son activité sur une journée. Cette année, une soixantaine d'agents du MEFR (dont 30 pour le SI) se sont portés volontaires pour participer ;
- le hackathon organisé par la DTNum et l'Ecole 42, les 22 et 23 novembre 2021 ;
- le salon « FETE » (« Forum de l'Emploi Tech de l'État ») qui se tiendra en format virtuel du 3 au 15 décembre et en présentiel le 16 décembre 2021. Le SI y participera pour la troisième année et mettra en ligne des fiches de postes sur une plateforme accessible à un public préalablement inscrit à cet événement.

Enfin, outre le suivi des initiatives locales au niveau des DiSI, le DGS a dressé une liste des meilleurs établissements informatiques (de niveau de recrutement A ou A+), et a pris contact avec eux afin de faire connaître la sphère informatique de la DGFIP, d'étudier la possibilité de mettre en ligne ses fiches de poste sur leurs intranets, voire de nouer des partenariats avec eux. Ces listes d'écoles ont été partagées avec le secrétariat général (pour optimiser le dispositif « #VisMonJob »), ainsi que les DiSI (pour leurs actions auprès des établissements scolaires et universitaires de leur ressort).

IV – Mobiliser les acteurs internes

Une trentaine d'agents des services informatiques ont été sollicités pour constituer un vivier de « collaborateurs ambassadeurs ». Ils sont chargés de porter l'image du SI dans les manifestations extérieures, en s'appuyant sur différents vecteurs de communication (vidéo, article, salon, démarche dans des écoles).

Le DGS a également participé à la création, par le bureau RH-2C, d'un guide destiné à leur donner des éléments de langage pour leurs interventions.

²Un Salon Paris Pour l'Emploi des Jeunes avait aussi été organisé en mai 2021, auquel le SI et la DTNum avaient déjà participé.